

Pleubian

Côtes d'Armor

infos



décembre 2021

Bulletin Municipal d'information N° 64



Centre d'activités,
Parking et Logements
en centre ville
un ensemble dynamique et valorisant



Centre bourg, une décoration fort réussie et appréciée



PLEUBIAN
obtient sa 1^{ère} Fleur



86^e



Congrès
DÉPARTEMENTAL
des Sapeurs Pompiers
des Côtes d'Armor

PLEUBIAN
23 octobre 2021

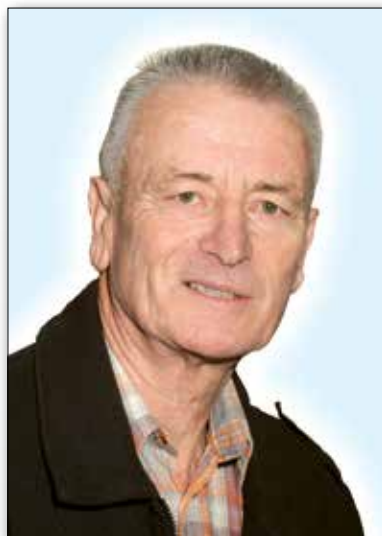


Manoir du Launay :
une restauration bénéfique pour le patrimoine
et l'avenir de notre commune



Ils nous ont quitté ■

Claude Hamon



Il y a maintenant un an Claude nous quittait à l'âge de 70 ans. Il était conseiller municipal depuis 2014.

Il débute sa carrière comme carreleur ce qui l'amena à l'Armor-Pleubian, lui qui était originaire de Trébeurden.

En 1970 il épouse Monique et ils s'installent dans le quartier

de Kerrier. Ils donnent naissance à leur unique fille Virginie.

Début de carrière professionnelle dans une entreprise de travaux publics à Paimpol, il entre en 1994 aux services techniques de la Ville de Pleubian où il a apporté son savoir-faire en matière de terrassements, de réseaux, de voirie et de conducteur d'engins. Il était apprécié par ses collègues ainsi que par les élus.

Parallèlement à son travail Claude s'investit au comité des fêtes de l'Armor auprès de Jacky GALAIS.

Tous les pleubiannais se souviennent de l'activité très forte de cette association et de l'ensemble de ses bénévoles, tous actifs comme Claude.

C'est en 2010 que vient l'heure de la retraite, mais toujours actif il s'engage auprès de Loïc MAHÉ pour devenir conseiller municipal en 2014, conseiller précieux de par ses compétences techniques et de sa connaissance parfaite du territoire de Pleubian. Il était également élu du syndicat d'alimentation en eau potable de la Presqu'île.

En 2015, avec François BOUSSOUGANT il prend la coprésidence du Club du Talbert et relance cette association en sommeil. Il sera à l'origine de la construction des allées de boules couvertes, dans lesquelles la municipalité a décidé de fixer une plaque souvenir à son nom, atteint par la maladie Claude aura été exceptionnellement courageux ces dernières années. Il était malgré cela toujours assidu aux réunions municipales et aux services des adhérents du club du Talbert.

Claude restera présent dans la mémoire de ses collègues du conseil municipal de Pleubian.

Marcel Paranthoën



C'est avec beaucoup de tristesse que les Pleubiannais et les personnes de l'EHPAD ont appris la nouvelle du décès de Marcel Paranthoën.

Ancien médecin à la retraite, Marcel a donné énormément de son temps et de son expérience aux résidents avec toujours un mot gentil pour chacun et une attention personnalisée. Élu conseiller municipal de Pleubian en 2001, il avait été nommé médecin coordonnateur de l'établissement le 1^{er} septembre 2007 et n'avait pu poursuivre son mandat.

Il exercera sa fonction à l'EHPAD jusqu'au mois de mai 2016 mais il conti-

nuera à créer du lien et sera toujours disponible pour de nombreux événements qu'il filmait comme un professionnel avec sa caméra au poing, pour exemple la journée du déménagement de la Maison des Sages vers le nouvel EHPAD.

Au-delà de ses compétences professionnelles, Madame Osbolt la directrice de la résidence souligne sa grande humanité, son humour, son écoute et son empathie.

Nous nous souviendrons tous de la bonne humeur, de la disponibilité et de la gentillesse de Marcel.

Pleubiannais, Pleubiannaises,



En ce début d'année, la crise sanitaire et ses conséquences nous obligent encore à rester vigilants, prudents et à nous adapter à un nouveau mode de vie contraignant. C'est la raison pour laquelle à nouveau cette année nous avons décidé avec regrets, mais par précaution d'annuler la cérémonie des vœux au centre Culturel du Sillon.

Malgré cette crise la vie municipale se poursuit et reste active. Vous pourrez le constater en parcourant les articles divers et variés de ce bulletin municipal n° 64.

Ainsi au niveau associatif tout d'abord : avant l'arrivée de cette 5e vague, ont été organisés :

- le congrès départemental des sapeurs-pompiers,
- le repas des Anciens, celui du Club du Talbert,
- les assemblées générales de nombreuses associations,
- la vie scolaire etc.

L'activité municipale également s'est poursuivie puisque ces derniers mois ont été achevés :

- les travaux de voirie route de Saint-Jean,
- ceux du Centre Bourg avec
- la remise des clés des 9 logements de la résidence des sages contiguë au nouveau parking,
- la salle des fêtes totalement rénovée ainsi que le Manoir du Launay réhabilité et sécurisé dans l'attente d'un projet structurant. Nous avons aussi fin décembre reçu notre nouveau bus « confort ».

Au chapitre des projets 2022 seront engagés :

- les travaux de voirie route de Pleumeur-Gautier,
- l'aménagement d'un nouveau lotissement de 11 lots route de Crech Maout ainsi que la réhabilitation de notre maison de site au Sillon de Talbert (financée par le Conservatoire du Littoral dans le cadre du plan de relance d'État).

Notons par ailleurs que l'orgue de l'Église remis en l'état fonctionnera lors de la messe de Noël et quant à notre cloche Hélène elle arrivera avec un peu de retard courant janvier.

Nous sommes fiers d'avoir obtenu, fin novembre, une première fleur du label des Villes et villages fleuris. Une belle récompense que nous devons à ceux en charge de l'environnement ainsi qu'à nos agents des espaces verts.

Madame, Monsieur,
Je vous souhaite à toutes et à tous bonne lecture de ce bulletin
et je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2022

Loïc MAHÉ



■ **Noces d'Or... ou 50 ans de vie commune !**

Marie-Françoise et Jacky GALAIS

Le 16 octobre dernier nous avons reçu en Mairie, Marie-Françoise et Jacky GALAIS, une cérémonie empreinte d'émotions.

Le Maire a retracé la vie des époux, l'enfance, la scolarité, leur rencontre en avril 1969, au bal chez Péron à Pleubian, leurs parcours professionnels, et leur engagement associatif, la vie familiale.

La cérémonie s'est terminée par une remise de cadeaux et fleurs et bien évidemment le traditionnel vin d'honneur.



Claude et Marie-Françoise SOLATGES

Le 14 août, nous avons reçu en mairie de Pleubian Claude et Marie Françoise SOLATGES.

C'est lors des vacances d'été à Kermagen que Claude rencontra Marie Françoise.

Le mariage eu lieu en mairie de Pleubian le 29 mai 1971, ils prendront ensuite la direction de Boulogne-Billancourt, puis la Normandie direction Saint-Lô.

Marie Françoise travaillera à l'inspection académique en tant qu'agent administratif et Claude développera l'entreprise Fleurette avec ses collaborateurs.

De cette union naîtrons 2 filles Valérie en 1972 et Laëtitia en 1977.

En retraite à Pleubian depuis 2005 ils apprécient en outre de recevoir leurs 4 petits garçons.



4

■ **Au Pays du Père Noël !**

Le 18 décembre, lors du marché du samedi, le centre ville a joliment été animé par des rires d'enfants venus à l'encontre du Père Noël de passage à Pleubian.

Au cours de cette belle journée d'hiver, des élus étaient présents pour offrir aux passants une boisson chaude et ce dans une ambiance festive et sympathique.



■ **Cimetières aux couleurs de l'automne**

La toussaint est un moment traditionnel de recueillement et de souvenir. C'est aussi une belle manière de découvrir les cimetières parés des belles couleurs de l'automne.

Cette année, la commune dans la perspective d'obtenir la mention « petite fleur », en plus du zéro phytosanitaire, des espaces de rempotages et de tri sélectifs ont été mis à la disposition des usagers.

Un affichage a été posé de manière visible dans les espaces réservés à cette dépose.

Merci de bien vouloir utiliser ces espaces afin de respecter le tri et faciliter l'évacuation des déchets par les services technique.



Cimetière de l'Armor, mise en place du calvaire



5

■ **Baigneuses et baigneurs «tous temps» !**

Un rituel quasi-quotidien : une vingtaine de volontaires se baignent régulièrement à Kermagen ainsi que sur les autres plages de Pors-Rand et du Sillon Noir selon la météo.

Le groupe est composé de pleubiannais(es) et armoricains(es) dont celles qui se font appeler «les givrées».

L'ambiance est conviviale et sympathique. Avis aux amateurs (trices) la mer appartenant à toutes et à tous !



Plage de kermagen le 17 novembre sous un beau soleil d'automne

■ Saison touristique 2021

Cette année encore notre région a été plébiscitée par les touristes à la recherche d'activités de plein air.

L'office a adopté une signalisation extérieure aux couleurs du territoire de Lannion, Communauté auquel nous appartenons.

L'office du tourisme était ouvert du 15 juin au 15 septembre par les employés de LTC et du 1er mai au 14 juin et du 16 au 27 septembre par les bénévoles.

Une ouverture plus importante cette saison avec une fréquentation d'une vingtaine de visiteurs journée (22 personnes par jour LTC et 20 personnes par les bénévoles).

Ces derniers permettent à l'office du tourisme une ouverture plus large et apportent leurs précieux

renseignements et conseils avertis.

C'est ainsi que l'office au cours de ces 3 dernières années, a reçu au guichet :

en 2019 : 1648 demandes / 52 jours
en 2020 : 1731 demandes / 61 jours
en 2021 : 1886 demandes / 87 jours

Une légère baisse de la fréquentation par rapport aux précédentes années qui s'explique par la jauge (covid oblige) et par l'utilisation de

Il est à noter que prochainement l'office sera rafraîchi et qu'une carte de la commune sera installée en extérieur dans le square.



Un parcours de trail de 7,5 km sera balisé au départ de Pors Rand avec une signalisation spécifique.

6 ■ Espace «Bien être marin»

L'appel à candidature d'architecte est lancée.

Courant janvier, trois d'entre eux seront sélectionnés et devront sous 2-3 mois présenter leur dossier auprès de la commission d'appel d'offres.

Cette dernière, composée d'élus pleubiennais, de représentants institutionnels et de partenaires n'ayant qu'une voix consultative (LTC, Conservatoire du littoral, associations environnementales...).

L'architecte choisi aura alors 2-3 mois pour déposer le permis de construire.

Précisons que pour cette affaire, susceptible de contentieux, nous nous faisons assister d'un avocat spécialisé qui travaillera en amont, avant dépose du dossier définitif avec la commune et l'architecte



Depuis 2014 elle propose aux retraités différents ateliers de plusieurs séances en petits groupes autour de plusieurs thématiques.

■ Les ateliers « Bien vieillir sa retraite »

« Pour bien vieillir Bretagne » est une association créée par la Carsat Bretagne, la MSA, l'Ircantec et la CNRACL.

La commune de Pleubian a été choisie pour accueillir les actions de préventions santé proposées par les caisses de retraite bretonnes.

Les séances ont débuté au mois de septembre, animées une professionnelle, M^{me} Cécile Lahaye, à la salle des Chardons

Bleus, à raison d'un atelier de 2 h 30 tous les lundis pendant six semaines.

8 personnes s'étaient inscrites (le maximum en raison de la situation sanitaire). Elles ont reçu des informations diverses (les idées reçues, vieillir en bonne santé, nutrition-la bonne attitude, l'équilibre en bougeant, bien

dans sa tête et exercices physiques et ludiques) pour acquérir les bons réflexes pour la santé et gagner en confiance.

Les participantes ont appris et échangé dans la bonne humeur et dans une ambiance très conviviale durant ces six ateliers.

■ Repas des anciens du 21 novembre

Les personnes de 70 ans et plus ont répondu présents pour le traditionnel repas des anciens servi à la salle du Sillon le dimanche 21 novembre.

En raison de l'épidémie de COVID celui du mois d'octobre 2020 avait dû être annulé, c'est dire avec quelle impatience les plus anciens attendaient ce moment de retrouvailles.

Le très bon repas préparé et servi par le traiteur l'Oasis de Saint-Agathon et son équipe et l'animation musicale tenue par Christophe Terin ont contribué à l'ambiance festive

conviviale et sympathique de cette journée.

Les convives ont pris un grand plaisir à pousser la chansonnette et même à danser avant de se quitter en se promettant de se retrouver l'année prochaine.



■ Mission : « Argent de poche »

Cet été, la commune avait mis en place pour la première fois le dispositif « Argent de poche »

Cette opération, promue par Lannion-Trégor-Communauté, permet aux jeunes de 14 à 18 ans de travailler quelques heures pendant les vacances, (maximum 20 missions de trois heures) tout en recevant une petite indemnité.

Neuf jeunes de 14 et 15 ans se sont inscrits en juillet et août pour diverses missions proposées dont 4 aux services techniques

municipaux et 5 à l'EH-PAD.

Le bilan de l'opération a été très positif : les adolescents ont profité d'une expérience enrichissante avec beaucoup de sérieux sous le regard bienveillant des adultes qui les encadraient.

Le travail effectué a été apprécié par les différents services.

Coût de l'opération : 1825 € sera sûrement reconduit l'an prochain.



■ Animations de l'été 2021

Cet été comme l'année dernière le marché du Samedi de Pleubian et le bourg de l'Armor le dimanche ont été animés tout au long de la saison estivale. Des groupes locaux sur le thème de la mer et sur nos patrimoines musicaux

Ouverture de la saison estivale le

- samedi 10 juillet par : **bagad de Tréguier**
- dimanche 11 juillet : **sonerien an trev**
- samedi 17 juillet : **sonerien an trev**
- dimanche 18 juillet : **bord all**
- samedi 24 juillet : **black-duck**
- dimanche 25 juillet : **ouf du dyjau**
- samedi 31 juillet : **couillons de tomé**
- dimanche 1 août : **bagad de Tréguier**
- samedi 7 août : **sonerien an trev**
- dimanche 8 août : **bord all**
- samedi 14 août : **black-duck**
- dimanche 15 août : **couillon de tomé**
- samedi 21 août : **bagad de Tréguier**

Et pour clôturer la saison :

- dimanche 22 août : **ouf du dyjau**

*Malgré les règles sanitaires beaucoup de monde était présent pour écouter et parfois danser !
En remerciant les commerçants locaux et ambulants ainsi que John.
On vous dit à l'année prochaine pour de nouvelles «aventures» !*

Coût de ces animations : 4 036 € TTC



Sonneurs du Trieux



Bord all



Sonneurs du Trieux



Bagad de Tréguier



Couillons de bordée

■ Moulin de Crec'h Catel

Le propriétaire de ce moulin situé sur les « hauts de l'Armor » à Crec'h Catel a déposé un permis de construire pour la réhabilitation à l'identique.

Ce moulin à vent très ancien (16^e siècle), était l'un des 10 qui étaient construits et répartis sur la commune.

Ils permettaient à l'aide du vent qui actionnait leurs grandes voilures, de moudre le grain apporté par les paysans locaux.

Valoriser, entretenir, remettre en état notre patrimoine immobilier, le faire revivre est une priorité de vos élus (ex : Manoir du Launay), voilà pourquoi le maire a accepté le permis de construire et la remise en état de ce moulin.

Mais ce ne sera pas du blé qu'il moudra évolution du monde oblige !

Cependant, équipé d'une « voilure » il pourrait produire de l'électricité pouvant alimenter jusqu'à 10 habitations.



Un bel exemple d'adaptation d'anciennes techniques aux plus récentes !

Souhaitons que ce propriétaire passionné puisse faire aboutir ce projet.

S'il aboutissait nous pourrions sur ce site exceptionnel qu'est ce «haut de l'Armor», organiser de belles manifestations.

■ Activités économiques

■ Un parfum d'ailleurs le «Comptoir Himalaya»

Vous voulez voyager sans quitter la presqu'île, allez rencontrer BINAYA MANDHAR et VALÉRIE MONBET. Après de nombreuses années à présenter leurs articles de vêtements ethniques, bijoux et objets fabriqués dans le respect de la production auprès d'entreprises artisanales familiales du Népal et du Tibet, ils se sont installés 15 rue de PLEUMEUR.

Vous pourrez découvrir une collection de bols chantants tibétains.

Le bol tibétain produit des vibrations et des sons qui favorisent l'entrée en méditation.

Prochainement, Binaya et Valérie devraient vous présenter des séances de méditation.

Vous pouvez les contacter par
tél. : 06 70 67 87 81 ou par
mail : comptoir.dhimalaya@gmail.com
(les horaires d'hivers pouvant varier).



Congrès départemental des Sapeurs Pompiers



À 17 h nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Le préfet des côtes d'Armor M. Thierry MOSIMANN qui venait présider la cérémonie officielle, en présence du Sous Préfet de Lannion, du député Monsieur Éric Bothorel, de Monsieur Pierrick Gourronnec vice président du CASDISS 22 et les représentants départementaux des sapeurs pompiers emmené par le Colonel Huchet.

Le 23 octobre dernier nous avons eu l'honneur de recevoir le congrès départemental des sapeurs pompiers, une organisation réalisée par l'amicale de Pleubian et l'union départementale. L'accueil des 300 participants avait lieu à la salle omnisport préparée par les services techniques de la commune.

Félicitations à Guenaël Rocher chef de centre de Pleubian et son frère Jean Michel Président de l'amicale pour cette organisation parfaite.

La journée s'est prolongée par un dépôt de gerbe, un défilé des pompiers et jeunes sapeurs du département ainsi que le matériel.

Cette journée fut pour nous élus l'occasion d'adresser nos remerciements à tous les sapeurs pompiers volontaires et professionnels par la vigueur de leur engagement au service de nos concitoyens.

La matinée fut consacrée à divers ateliers du domaine de la sécurité, puis l'après midi place à l'assemblée générale de l'union départementale des sapeurs pompiers.

La journée s'est terminée par un feu d'artifice et un repas accueillant près de 300 convives.



Nos 14 jeunes sapeurs pompiers de l'école de Pleubian: Noé, Alex, Lili, Louison, Maïtena, Mathis, Maëlle, Camille, Kémo, Maxence, Clhoé, Aziliz, Myron et Hugo ont participé au défilé en présence des autorités et de l'ensemble des JSP du département. Ils représentent nos pompiers de demain. Merci pour leur engagement et merci à leurs formateurs bénévoles.

Manoir du Launay

Les travaux sur le manoir ont débuté en septembre 2021 et avancent très bien du fait d'une météo favorable.

Actuellement c'est la couverture qui est en cours, pour se terminer en début d'année 2022.

Nous avons voté une dépense supplémentaire de 104 350.48 € HT (lot charpente et maçonnerie).

En effet lors de la démolition des plafonds (bois, plâtre, enduits) des anciens planchers, des enduits épais intérieurs sur les murs, il a été constaté un état très dégradé des poutres et des ainsi que de la maçonnerie.

La municipalité veut se donner le choix de pouvoir destiner l'immeuble tant au rez-de-chaussée qu'au 1^{er} étage à un usage public futur le plus vaste possible.

Ainsi la nouvelle capacité structurelle de 400 kg/m² à l'étage, permettra d'y répondre.

En début d'année 2022 ce bâtiment sera hors d'eau et hors d'air, une réflexion sera engagée quant à sa destination.

Nous réaliserons au printemps une porte ouverte afin que vous puissiez visiter ce lieu où il restera encore beaucoup à faire.

L'escalier ancien est toujours en place et un devis concernant sa restauration a été demandé.

Il s'agit d'une priorité afin de pouvoir accéder à tous les niveaux en toute sécurité.

Nous sommes bien entendu à votre écoute concernant l'avenir de ce magnifique bâtiment qui aura une surface d'exploitation de près de 300 m² sur 2 niveaux.



Manoir du Launay : la porte du rez-de-chaussée

■ **Procédures**



Requête de Madame LE PARLOUËR enregistrée le 25 mai 2020

« Par une requête, enregistrée le 25 mai 2020, M^{me} LE PARLOUER demande au tribunal d'annuler l'arrêté en date du 24 mars 2020 par lequel le maire de la commune de PLEUBIAN lui a retiré les délégations de fonctions et de signature qu'il lui avait accordées par arrêté du 1er avril 2014 en tant que 5^e adjointe au maire ».

« Par un mémoire en défense, enregistré le 5 février 2021, la commune de Pleubian, représentée par M^e Ludovic DUFOUR, avocat de la SELARL Cabinet Coudray, conclut au rejet de la requête et demande de mettre

à la charge de M^{me} LE PARLOUER le paiement d'une somme de 2 000 € au titre des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative. »

Le tribunal rejette la requête de M^{me} LE PARLOUER ainsi que la demande de la commune du paiement par cette dernière, de la somme de 2000 € au titre de l'article pré-cité, L751-1

Coût de la procédure pour la commune : 2 497€ TTC

12

Une plainte au Tribunal Administratif peut en cacher une autre !

M^{me} LE PARLOUER Monique ayant été débouté de sa plainte auprès du Tribunal Administratif (lire par ailleurs) voilà qu'à nouveau l'opposition par la voix de M. Eugène LE BRIAND en dépose une nouvelle avec le motif suivant :

« Lors du conseil municipal du 22/10/2020, M. le Maire faisait état (attesté par le personnel communal) de photographies ou vidéo prises par M. Eugène LE BRIAND du personnel au travail.

M. le maire invite le conseiller à ne pas réitérer ces actions. »

Observation retranscrite dans le procès-verbal de séance.

M. Eugène LE BRIAND protestant le fait d'avoir photographier le personnel municipal, demande le retrait de ce paragraphe.

Le Maire et le conseil municipal, considérant « qu'au titre de la protection fonctionnelle, il se devait de protéger ses agents » (loi du 13/07/1983), rejette la demande de M. Eugène LE BRIAND avec l'accord du conseil municipal lors de la séance du 17/12/2020.

N'ayant pas eu gain de cause M. Eugène LE BRIAND a déposé plainte auprès du Tribunal Administratif pour diffamation non publique!

Le conseil municipal a autorisé le 9 décembre dernier le Maire à ESTER en justice.

Coût pour la commune à nouveau 3 325 € TTC!

Quel gâchis!
(Le Maire)

Plainte contre le Maire de Madame KERJEAN Marie-Paule

M^{me} KERJEAN Marie-Paule accuse le maire de :
« harcèlement d'une personne suivi d'incapacité n'excédant pas huit jours : propos ou comportement répétés ayant pour objet ou effet de dégradation des conditions de vie altérant la santé ».

Le maire entendu par la gendarmerie le 5 octobre dernier a fait état, preuves à l'appui de ses arguments.

M. le Procureur a décidé de ne pas donner suite à cette plainte.

M^{me} KERJEAN est déboutée et l'affaire classée !

À savoir qu'il y a 3-4 ans, M^{me} KERJEAN avait déjà déposé plainte pour le même motif, placée également sans suite.

13



Monique LE PARLOUER



Eugène LE BRIAND



Annelise LE MORVAN



Sébastien MOREAU

Suite aux articles parus dans la presse au lendemain de la dernière réunion du Conseil municipal, nous tenons à vous informer de notre activité :

Contrairement aux propos du Maire, nous votons toujours dans l'intérêt de la commune.

Les principaux sujets évoqués depuis la précédente parution :

- Travaux Rue de Pleumeur-Gautier : Nous avons voté Pour.
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'Espace Bien-être marin au Sillon : (3 Pour – 1 Contre en l'absence de connaissance du dossier initié par l'ex-communauté de commune de la Presqu'île de Lézardrieux)
- Lotissement de Crech Maoût : 4 voix Pour
- Vente du Presbytère devenu vacant : 4 voix Pour

Malheureusement, nous n'obtenons pas toujours de réponses précises lors des réunions du Conseil Municipal.

Informations concernant la Cloche Caroline et sa remplaçante Hélène :

Nous l'attendions initialement pour le 15 août 2021 d'après les premières annonces, celle-ci nous est annoncée maintenant pour fin décembre/début janvier avec une inauguration prévue pour Pâques.

Services à la population :

LA POSTE :

Nous constatons à nouveau des diminutions d'horaires qui inquiètent la population quant au maintien de ce service et qui perturbent le quotidien de chacun d'entre nous.

Nous demandons à la municipalité d'agir et de provoquer une rencontre entre les représentants de la Direction Régionale de La Poste et les élus lors d'une réunion de conseil pour évoquer leur stratégie pour les années à venir et ainsi pouvoir apporter des réponses précises à nos concitoyens.

Vœux :

Malgré cette fin d'année un peu perturbée, à nouveau par la situation sanitaire, nous vous souhaitons à tous, Pleubiannaises et Pleubiannais, de passer de bonnes fêtes avec vos familles et vos amis.

Que l'année 2022 vous apporte joie, bonheur et surtout une très bonne santé.

BLOVEZ MAD D'AN HOLL !!!



Effectifs scolaires

Les horaires de l'école ont été modifiés à la rentrée et sont désormais les suivants 8h45 – 12h15 et 13h45-16h15.

Le projet d'école se décline en deux axes : la découverte de l'environnement proche ainsi que la lutte contre le harcèlement.

Les classes élémentaires participent à «école et cinéma» et, dans ce cadre, elles y vont trois fois dans l'année.

Chaque classe bénéficie également de dix séances de natation à la piscine de Tréguier.

La classe de CE2-CM1-CM2 va participer à une classe de voile et est inscrite à «école toutes voiles dehors» tandis que les CP-CE iront visiter le musée de Bothoa.

Les enfants des maternelles sont allés au verger et à la cidrerie en novembre.

Au printemps, ils découvriront à la Roche -Jagu les graines et les plantes ainsi qu'à l'abbaye de Beauport.

En attendant, ils plantent des bulbes dans les jardins de l'école.

Un projet de création de nichoirs pour l'école doit se mettre en place avec un groupe de l'IME de Minihi-Tréguier.

Les portes de l'école sont ouvertes pour visiter, échanger ou rencontrer les enseignants.



Une visite, une question, un renseignement ?
N'hésitez pas à prendre rendez-vous. au
02 96 22 91 23 ou au 07 55 64 84 94
ou à écrire à ecole.0221558z@ac-rennes.fr



Amicale laïque Pleubian

Année scolaire 2021/2022 : Nouveau Bureau :

Présidente : Isoline Landri

Trésorière : Marine Le Cornec-Colin

Secrétaire : Fany Le Men

Vice Président : Matthieu Chevallier)

Vice Trésorière : Berbe Tilma Bohu

Vice secrétaire : Agnès Lance

L'amicale remercie tous les membres actifs bénévoles qui participent aux décisions, à l'organisation des actions et donnent de leur temps pour les enfants.

Elle remercie aussi la commune qui l'épaula et met à disposition la salle omnisports, John et le car communal Un remerciement également pour Aude, la directrice de l'école qui nous a été d'une grande aide pour la mise en place de ces activités.

Projet pédagogique :

Les bénéfices de l'amicale servent à financer les activités des enfants, des livres/jeux.

Pour les classes :TPS, PS, MS, GS :

- sortie à la Roche -Jagu avec 2 activités de réflexion,
- sortie à l'Abbaye de Beauport avec une activité découverte sensorielle.

Pour les classes de CP, CE1, CE2 :

- Achat de livres
- sortie à Bothoa

Et, pour les classes de CE2, CM1, CM2 :

- stage de voile

Activités périscolaires :

L'amicale propose des activités périscolaires aux enfants depuis le mois de novembre :

Baby basket pour GS - CE1

encadrés par Agnès Lance

Basket pour CE2 - CM2

encadrés par Alain Scanff

Lecture par Lire et Faire Lire : encadrés par

Monique, Annick, Huguette et Maryvonne

Activités Ludiques : sudoku, art floral, aide aux devoirs, découvertes de l'art

encadrés par Frédérique Fournier

Nouveauté : Défoul'tout

Dimanche 3 avril 2022, la salle Omnisports de Pleubian va se transformer en parc de jeux éphémère.

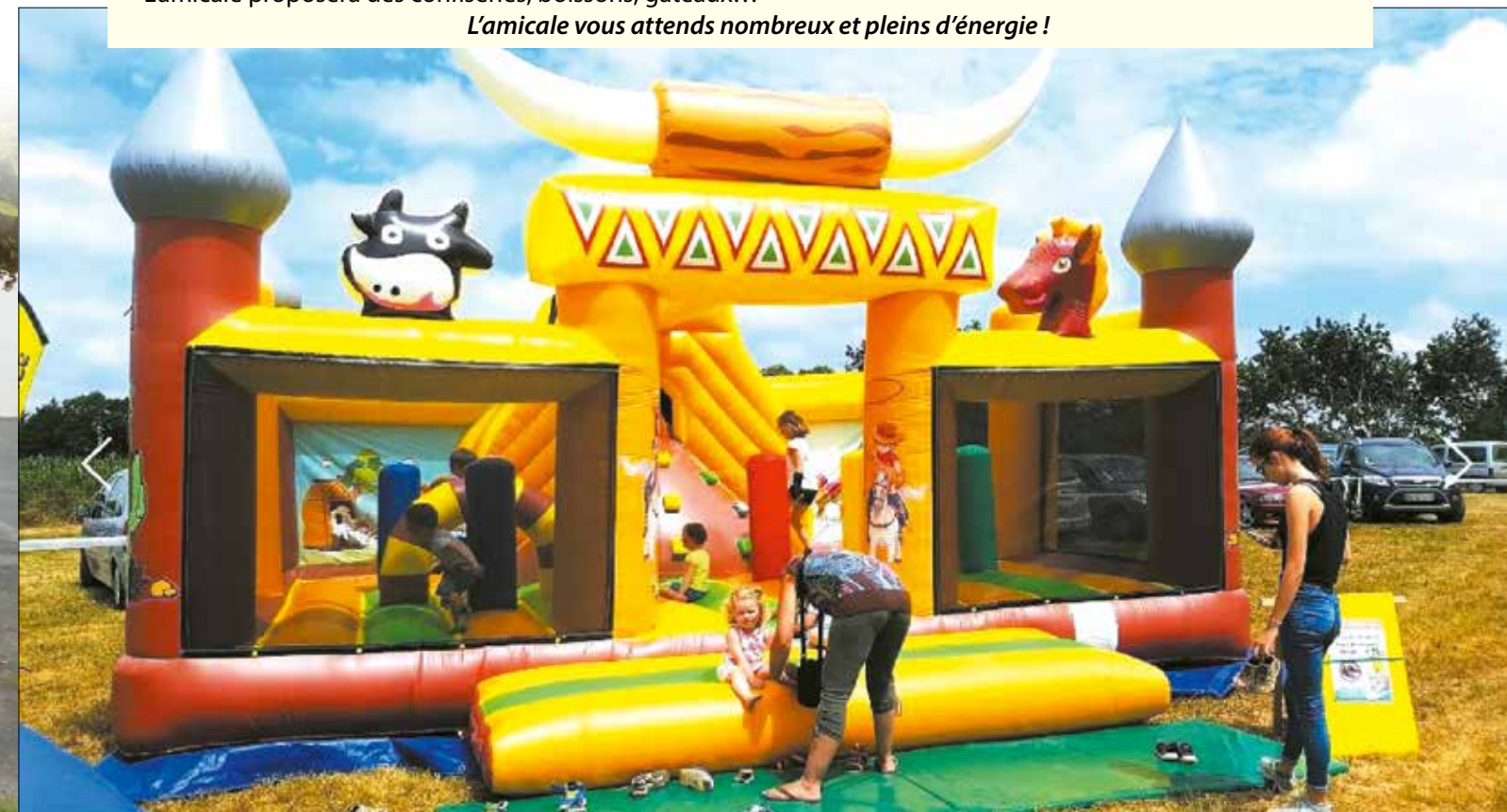
En effet, plusieurs structures gonflables vont y être installées, certaines seront adaptées pour les plus petits, tandis que d'autres seront destinées aux plus grands.

Même les adultes pourront enfilez leurs chaussettes et tester certaines structures.

L'entrée du parc sera payante et permettra un accès illimité à la salle durant toute la journée.

L'amicale proposera des confiseries, boissons, gâteaux...

L'amicale vous attends nombreux et pleins d'énergie !



■ École Saint-Georges

Notre École a obtenu notre label E3D !

Saint Georges : Une école en Démarche de Développement Durable

Naissances des poussins

Pendant plusieurs jours, les enfants de maternelle ont pu observer la couveuse et les œufs qui se sont mis à bouger, à se fissurer et d'où sont sortis cinq poussins !

Notre poulailler, installé par les parents de l'école sera bientôt habité, une fois les poussins suffisamment grands.

Pour les nourrir, il faudra récupérer des épluchures... à la cantine ?

Mi décembre : Tous les

matins, les poussins qui ont bien grandis, sont installés dans leur nouveau poulailler, offert et monté par l'APEL de l'école. Ils s'acclimatent à la fraîcheur du mois de novembre avant d'être rentrés tous les soirs au chaud dans la classe des maternelles.

Ouverture sur le monde :

Nous renouvelons l'option Anglais, qui a obtenu un vif succès.

Cette option est assurée dès la maternelle par Anne-Sophie, formatrice en anglais et ce en plus des cours enseignés dans le cadre scolaire.

Les élèves dès le Ce1 sont quant à eux accueillis par une maman trilingue de l'école.

Pour inscrire votre enfant à l'école Saint-Georges de Pleubian joindre la cheffe d'établissement au 02 96 22 91 04 ou écrire à eco22.st-georges@enseignement-catholique.bzh Nous vous proposerons un échange avec l'équipe éducative et une visite des locaux.



Elles interviennent deux fois par semaine, à la fin de la classe afin que les élèves, en petits groupes puissent échanger le plus possible et ainsi se familiariser avec la langue.

De l'espagnol dès le CM1 !

En partenariat avec le collège Saint-Yves, l'enseignante M^{me} Rouvet, vient offrir une initiation de 6 heures à l'espagnol pour les élèves de CM.

Ouverture artistique :

Notre projet cirque : Durant toute la période à venir, les élèves vont travailler sur le thème du cirque : ateliers, lecture d'albums, rallyes lecture, création d'affiches et d'invitations.

Le cirque Gervais s'est installé du 29 novembre au 3 décembre sur le terrain du Sillon. Il a accueilli les élèves de l'école pour des ateliers de découvertes : acrobaties, clowns... et s'est concrétisé par un spectacle qui a été donné le vendredi 3 décembre au Sillon.

Les places vendues pour 5 euros et les bénéfices serviront à l'APEL pour la réalisation de nouveaux projets.

Notre projet musical : Sera guidé par la dumiste Audrey Marchand

Les élèves effectueront un travail sur les percussions corporelles. Des instruments de musique seront réalisés avec Valoris à partir d'objets recyclés.

Un spectacle sera donné en fin d'année.

Les élèves ont participé à la journée « nettoyons la Nature ! ».

Avec les enseignantes et Charlyne Corbel, que nous avons la chance d'avoir à nos côtés, comme service civique, deux jours par semaine, les élèves ont récolté toutes sortes d'objets plastiques grands et minuscules.

Une réalisation collective sera réalisée à partir de ces objets et installée pour décorer la cour de l'école.

16



■ École Saint-Georges

De nouveaux visages dans l'équipe

Maurine Le Friec s'occupe des élèves de maternelle aux côtés de l'enseignante de la classe. Le soir, c'est elle qui fait faire les devoirs aux enfants restés à l'étude.

Aurélien Le Morvan est venu remplacer l'enseignante de la classe des CP/ CM pendant cette période.

Le 11 novembre

Le 11 novembre, nos élèves étaient invités à venir commémorer les disparus de la Grande Guerre et tous ceux qui se sont battus ou qui se battent pour la France.



Après la messe donnée par l'abbé Caous, les enfants ont déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts puis ils ont lu l'hommage aux anciens combattants ainsi que la signification du port du bleu et du coquelicot. La rencontre s'est terminée par un verre de l'amitié.

Ouverture artistique à l'école Saint Georges.

Lundi 15 novembre, c'est avec plaisir que les élèves de cycle 2 ont assisté à une séance de cinéma.



Avant d'être un film, «Un conte peut en cacher un autre» est un livre de Roald Dahl dans lequel l'auteur revisite, de manière humoristique et subversive, des contes traditionnels : Cendrillon, Jacques et le Haricot magique, Blanche-Neige et les sept nains, Le Petit Chapeau Rouge, Les Trois Petits Cochons. Les personnages de ces différents contes se croisent et n'ont pas toujours les traits de caractère que nous connaissons... Plus déroutant encore: c'est le loup qui raconte l'histoire!

■ Effectifs scolaires

École publique :

58 enfants sont inscrits cette année

Les projets :

- Les enfants de CE2 CM1 vont à la piscine, au cinéma et bénéficient de séances de musique.

Une classe de voile se met également en place.

- Les élèves de CP-CE iront à l'école de Bothoa et à la Roche-Jagu. Ils iront également à la piscine et au cinéma

- Les élèves de maternelle iront à la Roche-Jagu, à l'Abbaye de Beauport, au verger de Saint-Quai Perros, ils bénéficient également de séances de musique



Les cycles 3 ont pu aller à leur tour au cinéma pour un tout autre conte : celui de Porco Rosso, film d'animation légendaire d'Hayao Miyazaki, de 1992



Notre projet cirque

Tous les élèves de l'école Saint Georges ont bénéficié d'une semaine cirque avec le cirque Gervais. Le chapiteau a été monté sur le parking du Sillon et les enfants se préparent à leur grand spectacle : jongleurs, funambules, acrobates, clowns... Pour l'occasion, ils ont créé de magnifiques affiches avec leurs maîtresses.



S'ouvrir aux autres

Rencontre intergénérationnelle autour des jeux de société

Vendredi 12 novembre, les élèves de primaire ont participé à une rencontre intergénérationnelle avec les résidents de l'ehpad autour de jeux de société.



De beaux moments de complicité et de partage qui se sont clôturés par un goûter apprécié de tous.

17



École privée :

51 enfants sont inscrits cette année

Les projets :

- Un spectacle de cirque a eu lieu le 3 décembre dernier

- Séances de musique pour les 3 classes avec un intervenant extérieur

- Cours d'anglais

- Cours de tennis

- avec un intervenant extérieur,

- piscine.

■ Entrée en 6^e

Le samedi 28 août dernier, les élèves de CM2 des deux écoles ont été reçus en mairie.

Ils étaient 13 cette année pour recevoir de la municipalité une calculatrice collège, une clé USB ainsi qu'un bon d'achat de 20 euros à la librairie « Bouquine », une nouveauté cette année !

Des cadeaux très appréciés, la rentrée scolaire représentant un certain coût pour les familles.



18

19

■ **Voiries : travaux de 2021**



Route de saint jean

Il n'y paraît pas probablement, mais cette route communale, rurale est à ce jour fréquentée, elle dessert le quartier de Saint-Jean.

Programmée depuis plusieurs années, parfois reportée du fait de son coût, nous avons finalement décidé (hors budget annuel voirie) de sa remise en état et réglé, nous l'espérons, les problématiques hydrauliques qui empoisonnaient plusieurs riverains.

Challenge gagné !

Suite au déplacement de notre EHPAD au Launay (décision à l'époque critiquée mais qui aujourd'hui fait l'unanimité), nous avons un véritable « challenge » à mener : que faire de ces bâtiments vides, anciens?

Comment réactiver cet espace de centre-bourg ?

Cinq années plus tard, ce challenge nous semble-t-il est gagné, nous avons :

- gardé et valorisé notre patrimoine immobilier
- loué à un notaire,
- loué à un dentiste,
- loué à une kinésithérapeute (qui nous manquait),
- assuré un stationnement de centre-bourg (43 places) et permis à 9 familles de s'installer au cœur de notre cité, proche des commerces !



Centre bourg de Pleubian ■



20 Aménagement RD33 rue de Pleumeur-Gautier

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement que nous avons acté.

Un projet conséquent, lourd financièrement qui concerne quand même, près d'une centaine de propriétaires qui verront ainsi leur bien valorisé et sécurisé.

Une réunion publique a eu lieu le 23 septembre dernier à la salle des fêtes afin de prendre en compte l'avis des riverains.

Le projet y a été présenté, commenté, discuté en présence d'une cinquantaine de riverains qui ont exprimé diverses remarques. Celles-ci ont été prises en compte et permis, on l'espère, l'optimisation du projet.

Il est établi pour limiter la vitesse des usagers de la route, sécuriser les cheminements piétons, tout en conservant une offre de places de stationnement suffisante du fait de la présence de commerces et services le long de cet axe routier.

Ces travaux s'accompagneront aussi du renouvellement de canalisation des eaux pluviales après leur inspection, de création d'espaces verts et de la mise en place de mobiliers urbains.

L'appel d'offres est lancé. Nous espérons un début des travaux en février ou mars et la fin de ceux-ci pour l'été 2022.

La circulation alternée sera assurée. Néanmoins des gênes sont à prévoir, merci aux commerçants de cette rue et riverains de les assumer, une fois ces travaux terminés, ils bénéficieront d'un meilleur cadre de vie, sécurisé.

Ce dossier a été travaillé avec les services du Département et le bureau d'études de LTC.

Aménagement RD33
coût sous subventions : 570 000 € h.t



Canalisations souterraines	Bordure A2 à réguler
Plancher revêtement carrelé granuleux	Bordure C31 à dégrader
Canalisations souterraines pour type "travaux"	Bordure A2 continue ou plan
Canalisations souterraines pour eaux usées	Bordure - Caniveau C31
Furet fibre optique	Caniveau CC3
Canalisations souterraines pour	Bordure P1
Éclairage d'ambiance	
Accessoires revêtement trottoir design	
Canalisations souterraines pour eau froide	
Espace vert	
Canalisations pour eau	

■ **Voiries : travaux de 2021**

Entrée du bourg de l'Armor (sortie de la rue des ajoncs d'or)

Les riverains, à juste titre nous ont interpellé sur la dangerosité de cette sortie de route du fait d'une part d'un manque de visibilité et aussi comme souvent d'un excès de vitesse sur cette départementale.

La municipalité a donc invité les riverains, les services départementaux sur site afin d'étudier ensemble les mesures envisageables à savoir principalement dans un 1er temps la mise en place d'écluses provisoires installées plusieurs semaines avec le placement de notre radar pédagogique en « aveugle » (rien ne s'affiche mais il enregistre).

Une nouvelle réunion aura eu lieu avec les riverains fin novembre et devrait se concrétiser par l'installation d'une écluse en entrée de bourg de l'Armor, ainsi que le déplacement du panneau de l'agglomération vers Pleubian avec pour effet de limiter la vitesse à 50 km/heure.

Ainsi cette voie (30 habitations aux ajoncs d'or) sera enfin sécurisée.



Réalisations de parkings

Les travaux d'enrobé du parking de l'ancien Foyer Logement ont été réalisés courant juillet par l'entreprise COLAS.

Les travaux de voirie de la Résidence des Sages ont été réalisés par l'entreprise SETAP courant octobre.

Coût total 35 520 €.

Aménagements, entretien

Les aménagements paysagers seront réalisés en régie par l'équipe des espaces verts des services techniques.

Des travaux de rafraîchissement du marquage routier (Stop, Cédez Le Passage, Zébra etc.) ont été réalisés sur la commune où cela était nécessaire.

Travaux subventionnés à 46 % par le fond de concours LTC.

Coût de l'intervention : 9 521 €

Prochainement une nouvelle signalétique MARCHÉ fixe va être mise en place dans le centre de Pleubian en remplacement des panneaux mobiles.

En s'installant durablement dans le paysage cette implantation permettra une accessibilité des places le vendredi soir et éviter un travail de manutention des panneaux.



■ **Nouvelle signalétique Marché**

Rénovation et l'extension des sanitaires de Pors Rand, un dossier de déclaration préalable de travaux a été déposé

Dans l'attente de l'accord, les travaux, présentés ci-dessous, seront réalisés en régie.

L'extension consiste à un agrandissement de près de 9 m² avec 2 WC assis, 2 urinoirs et un lave-mains.

Les sanitaires devraient être opérationnels pour le printemps 2022.

Ces toilettes sont très utilisées, Pors rand étant un point de départ pour la visite du Sillon du Talbert.

Situation existante :

- 1 toilette handicapé
 - 1 urinoir
 - 1 lave-main
 - 1 local technique
- 2.5 m x 3.3 m = 8,25 m²



- Proposition d'extension :
- 2 WC assis
 - 2 urinoirs
 - 1 lave-main
- 4.5 m x 3.3 m = 14,85 m²



Salle des fêtes, embellissements



Les travaux s'achèvent et il faut tout d'abord féliciter l'équipe bâtiment des services techniques Hervé, Fabrice et Erwan, qui ont réalisé un beau travail pour agrandir l'espace cuisine et mettre l'espace toilette aux normes PMR. Les travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise LE FEVRE Sébastien et de belles photos de Jean-Philippe CARLIER et Marc RAPILLIARD sont venus décorer l'ensemble pour un coût de 500 €.



Nouveaux matériels



La commune s'est dotée d'un nouveau fourgon Renault Master d'occasion en remplacement du fourgon Mercedes devenu obsolète. I

Le fourgon étant destiné au service bâtiment il est équipé de galeries ainsi que d'étagères, d'électricité, des options assurant une utilisation optimale.

Véhicule de 2016 avec 83 000 km acheté 18 990 € ttc.

Le nouveau bus arrive !



Notre nouveau Bus classe confort à été mis en service en ce début d'année et remplace notre ancien véhicule âgé de plus de vingt ans qui commençait à donner des signes de faiblesse. (nous le mettons en vente).

Ce véhicule sert à transporter les enfants des écoles, les anciens le mardi et samedi jour de marché et peut être aussi mis à disposition des associations suivant conditions à déterminer.

Se renseigner en mairie



Mouvements de personnel

Yohann Balcou :
a fait valoir ses droits pour une disponibilité d'1 an depuis le 1^{er} septembre 2021.

Bernard Padel :
a été recruté aux espaces verts le 1^{er} juillet pour un remplacement d'arrêt maladie longue durée.

Ludovic Auffret :
a été recruté aux espaces verts en contrat aidé pour une durée de 11 mois jusqu'au 30/09/2022.



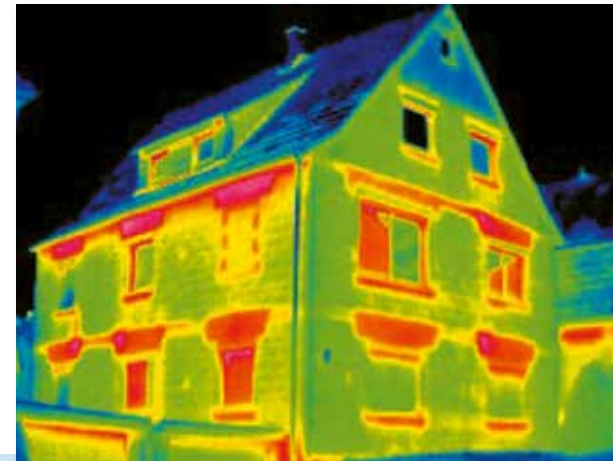
L'antenne

L'antenne ORANGE de l'Armor est enfin en service.

Elle va permettre une montée en débit et répondra de ce fait aux besoins de nos concitoyens, elle contribuera à renforcer l'attractivité de notre commune et son développement.

À noter bien évidemment qu'à ce jour seuls les abonnés ORANGE bénéficient de cette «montée en puissance.»

Bilan énergétique 2015-2019 des bâtiments



Le bilan énergétique est réalisé par les services de Lannion Trégor Communauté sur la période 2015-2019.

Cela nous permet de connaître véritablement les améliorations à apporter dans les années futures, de programmer des travaux sur les 18 bâtiments suivis, ainsi que sur l'éclairage public ou encore les consommations d'eau potable.

On notera que les consommations d'énergie ont diminué de près de 10 % (- 9.4 %) sur la période 2015-2019, tandis que la facture globale reste quasiment stable (- 1.25 %) à cause de la hausse du prix des énergies.

Deux bâtiments communaux sont énergivores l'école publique du bourg et le restaurant scolaire. Nous avons des objectifs de baisse de consommation d'énergie à atteindre à l'horizon 2030, en 2022 nous programmons déjà le remplacement des verrières du restaurant scolaire.

Ci-dessous un graphique donnant une idée du classement énergétique des bâtiments.

Commentaires :

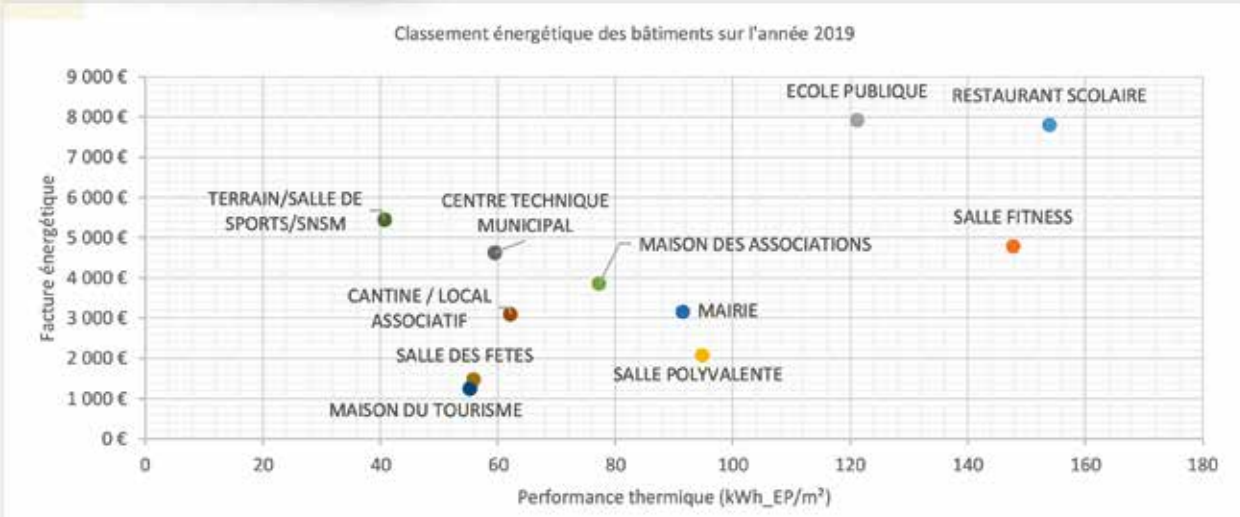
Le graphique ci-dessus permet d'avoir un aperçu de la performance énergétique des bâtiments.

Plus le site est à droite et moins il est performant, plus il est en haut et plus la facture d'énergie est élevée.

Les sites en haut à droite sont donc prioritaires, car ils ont le plus gros potentiel d'économies d'énergies ainsi que d'économies sur la facture.

Néanmoins, les performances dépendent fortement de la fréquentation du site et de son utilisation. Un bâtiment peut paraître performant alors qu'en fait il n'est pas utilisé. Par exemple le centre technique municipal ou le terrain des sports paraissent très performants, car seule une petite partie des surfaces de ces sites sont chauffées.

Inversement, la salle de fitness et le restaurant scolaire paraissent peu performant, car il y a de fortes consommations d'eau chaude sanitaire qui ne dépendent pas de la surface, mais de l'activité spécifique de ces bâtiments.



Bilan des dossiers d'urbanisme au 20 novembre 2021

2021 l'année des records en matière de dossiers instruits en urbanisme.
 Au 20 novembre 2021, c'est 28 permis de maisons individuelles qui ont été accordés pour 55 permis de construire.
 Jamais notre commune n'a connu autant de permis de construire en une année.
 Comme vous pouvez le constater dans le tableau ci-dessous un grand nombre de cessions immobilières ont également eu lieu, 64 maisons ont été vendues et la demande est encore forte.
 Cela conforte notre politique à réaliser de nouveaux lotissements communaux à des prix attractifs permettant ainsi à de jeunes ménages avec enfants de venir s'y installer!
 À la vue de ces statistiques positives, notre commune est certainement attirante et agréable à vivre !

Constructions de Maisons Individuelles

2012	: 15
2013	: 6
2014	: 9
2015	: 5
2016	: 8
2017	: 23*
*11 logements Equity	
2018	: 8
2019	: 27*
*9 logements Maison des Sages	
2020	: 17
au 20/11/2021	: 28

PERMIS DE CONSTRUIRE

	2021
Maisons individuelles	28
Extensions d'existant ou véranda de + de 20 m ²	10
Garage de + de 20 m ² ou hangar, carpor, préau	16
Serre de culture	1
TOTAL.....	55

DECLARATIONS PREALABLES

	2021
Réfection toit, création ou modification d'ouvertures	26
Abri de jardin, petits garages, préaux, terrasses carport	22
Clôture portail	22
Véranda — 20 m ²	4
Extension maison — réhabilitation	9
Panneaux photovoltaïques	3
Division de terrain	4
Serres agricoles — 20 m ²	2
TOTAL.....	92
	2021
Certificats d'Urbanisme dont CU opérationnels	154
	27
TOTAL.....	181

Cessions Immobilières en zone UC

Maisons	
en 2017	58
en 2018	52
en 2019	49
en 2020	?
en 2021	64
Terrains Constructibles	
en 2017	12
en 2018	11
en 2019	22
en 2020	?
en 2021	64
Terrains non bâtis	
en 2021	28

PETIT RAPPEL : N'oubliez pas de faire vos demandes de travaux ou de permis de construire !
 Si vous avez un doute, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de la mairie ou les élus. Nous sommes là pour répondre à vos interrogations.
 Certains travaux comme des divisions de parcelles (nombreuses cette année), détachements de jardin, abris de jardins, constructions de carport, serres... sont soumis à déclaration préalable.
 Ainsi pour éviter tout conflit il est nécessaire de s'informer en mairie.

Maison Christiny à Pors Rand

Nous avons envisagé d'y installer un commerce saisonnier.
 Après étude, la loi littoral nous l'interdit ! Nous en prenons acte.

Nous travaillons donc une autre piste.
 Celle d'en faire la porte d'entrée de notre réserve naturelle régionale.
 Le conservatoire du littoral nous apporte son soutien.
 Nous lançons une étude sur la valorisation paysagère et technique de cet espace idéalement situé.
 Celle-ci pourrait faire l'objet de financements européens et régionaux conséquents.
 Cette propriété pourrait par ailleurs être étendue (450 m²) par l'acquisition d'un terrain limitrophe. (délimité par la ligne de pointillés)



Projet nouveau lotissement (route de Creac'h Maout)

Une première esquisse vous a été présentée dans notre dernier bulletin et depuis modifiée : vous trouverez ci-jointe la nouvelle mouture.

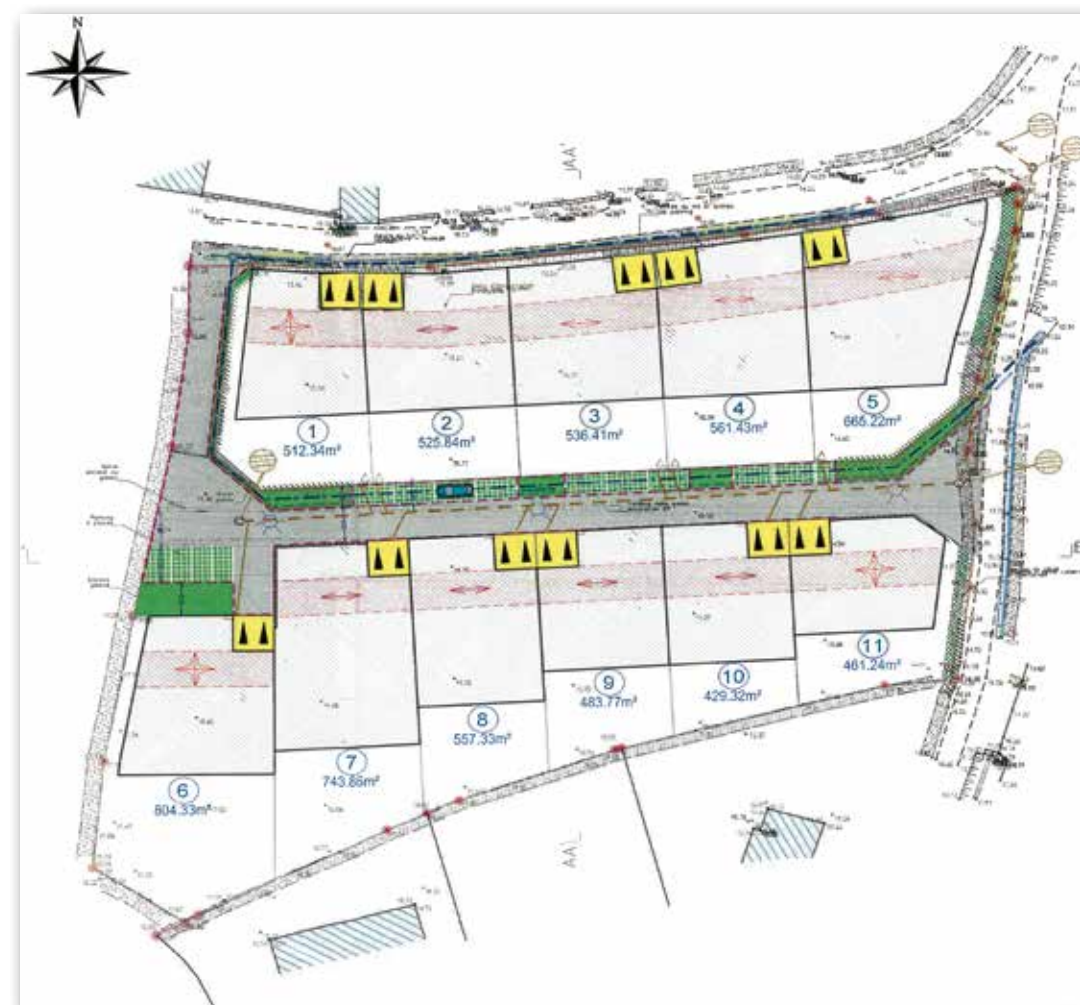
Ce projet comprend 11 lots à la vente, de 429 m² à 804 m², idéalement situés dans un quartier tranquille, proche des commerces, de la mer.

Le dossier de permis de construire a été déposé. Sauf problème, il sera validé et signé par le maire en janvier/février.

À partir de là, sous réserves, nous pourrions alors débuter la vente à un prix à déterminer suivant le coût des travaux à réaliser.

La volonté de la majorité municipale, étant de réserver plusieurs lots à prix préférentiels aux jeunes désirant s'installer en résidence principale sur Pleubian (critères à déterminer).

Sur ce projet, à ce jour, une quinzaine d'« intentions » ont été enregistrées.



Label «Zéro phyto» pour Pleubian en 2022

Le prix « zéro phyto » délivré par la région Bretagne permet de récompenser les collectivités engagées dans une démarche de gestion sans pesticides des espaces publics.



En janvier 2022, notre commune sera labellisée « zéro-phyto ».

Ce prix valorise les efforts engagés par les élus et les services techniques pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Caniveaux, trottoirs, massifs,

espaces verts, terrains de sports, cimetières, parkings ... L'espace public regorge d'espaces dont l'entretien est du ressort de la collectivité.

Durant de nombreuses années, les solutions chimiques étaient largement utilisées : herbicides, insecticides, fongicides ... mais ces produits ne sont pas sans conséquences sur l'environnement et la santé.

Cet objectif a nécessité de travailler sur des techniques de pail-

lage, de compostage, d'enherbement des cimetières.

Ce prix récompense l'engagement de la commune et va permettre d'être éligible aux subventions de la Région pour l'achat de matériel.

L'objectif est de pérenniser la démarche afin de contribuer à l'amélioration de notre environnement et de la santé de nos administrés et des agents des services techniques.

Lutte contre les plantes exotiques envahissantes

La lutte contre les plantes exotiques envahissantes : c'est l'affaire de tous.

Une espèce exotique envahissante (espèce invasive) est une espèce animale ou végétale exotique (non indigène) qui a été introduite sur le territoire de manière involontaire ou fortuite par l'homme avec

des conséquences négatives sur la biodiversité.

Afin de répertorier les zones publiques où elles sont présentes vous pouvez le signaler en mairie pour organiser des chantiers d'arrachage au printemps avec nos partenaires LTC et le conservatoire du Littoral.



Renouée du japon

Bacs à marée



Les bacs à marée sont de retour pour la saison d'hiver.

Deux nouveaux ont pris place au panorama de Laneros et à Kermagen.

Pour ces deux petits nouveaux les premières observations ne sont pas encourageantes.

Kermagen : moins d'1 kg de macro déchets marins et près de 6 kg d'ordures ménagères !

Panorama de Laneros : près de 4 kg de macro déchets marins mais environ 5.5 kg d'ordures ménagères !

Les 3 autres, au Sillon, Pors rand et Brestan fonctionnent bien, leurs emplacements étant certainement plus discrets.

Parmi les ordures que l'on trouve dans les différents bacs : restes alimentaires et fruits de mer, sacs à crottes de chiens, masques et mouchoirs usagés, bouteille et canettes, serviettes hygiéniques usagées... et cela malgré l'affichage très clair fixé sur les bacs.

On notera une satisfaction, au

total les 5 bacs ont permis de collecter jusqu'à présent 211 kg de macro déchets marins sur notre rivage en 2021 (265 kg en 2020), on voit ainsi l'importance d'une telle action. On notera que c'est à Pleubian que les premiers bacs à marée ont été installés par les employés de la maison du Sillon.

Ils sont construits par le bois d'échouage (palette...) ou par le lycée de Pommerit-Jaudy. De nombreuses communes du Littoral ont également adopté ce système de récolte de déchets marins.

En mars prochain, une opération de nettoyage de la côte sera programmée et sera accompagnée du retrait des bacs durant la saison estivale.

Adhésion aux Villes et Villages Fleuris

Une première fleur pour la commune

La fin de l'année 2021 a vu l'aboutissement d'un projet important concernant la qualité de vie dans notre commune, pour lequel l'équipe municipale ainsi que les agents communaux se sont fortement impliqués : **une première fleur du Label des villes et villages fleuris attribuée à Pleubian**

Après avoir procédé à l'inscription de la commune auprès de la région, un groupe s'est constitué pour élaborer dans un premier temps un dossier de présentation de la commune.

Ce dernier invite le lecteur à découvrir la manière dont la commune embellit la qualité de vie de ses habitants, agit en faveur de l'environnement, améliore l'image et l'accueil.

Dans un deuxième temps, le groupe a préparé le circuit de la visite du jury régional prévue au cours de l'été 2021.

Et c'est à la fin novembre que la municipalité a eu la joie d'apprendre que la commune s'était vue décernée le Label « 1 Fleur » dans le cadre du Palmarès 2021 du concours régional des « Villes et villages fleuris ».

Le panneau signalétique offert par la Région sera bientôt installé à l'entrée de la commune.

La valorisation du patrimoine paysager est un engagement pris depuis plusieurs années.

Entretien l'existant transmis par nos aînés, créer de nouveaux espaces floraux, favoriser la fréquentation des « lieux de vie » est une œuvre quotidienne partagée entre élus, milieux associatifs, habitants bénévoles et employés communaux.

Participer à l'obtention du label « Villes et villages fleuris » c'est un levier pour faire connaître notre territoire. C'est aussi une motivation supplémentaire et un encouragement pour l'embellissement



de notre cadre de vie qui contribue au « bien-vivre » des habitants et au « bien-être » des visiteurs.

C'est enfin souligner la fierté de toutes celles et ceux qui participent à cette valorisation et marquer ainsi de la reconnaissance pour le labeur accompli et l'investissement collectif.

L'important reste la volonté de faire beau, propre, en respect avec l'environnement, tout en cultivant l'art de vivre, indispensables ingrédients de notre quotidien et de l'harmonie de notre village.

Nous tenons particulièrement à remercier tous les agents en charge de la gestion des espaces verts de la commune et à les féliciter pour l'investissement qu'ils y ont mis et le travail accompli qui ont permis l'obtention de cette première fleur.



Fleurissement de l'ensemble immobilier de l'ancienne école de garçons de l'Armor



Dépendances du manoir du Launay en fleurs, hébergeant en particulier, la bibliothèque

Le Club du Talbert

Après la trêve de l'été, les adhérents se sont retrouvés le 9 septembre dernier pour fêter les anniversaires 2020-2021 et pour relancer l'activité du club mise en sommeil par la situation sanitaire. 62 personnes étaient présentes. Actuellement le club compte 68 adhérents.

Les activités se déroulent chaque 2^e jeudi du mois de 14 à 16 heures (belote, tarot, scrabble, triomino... marche et boules, il y en a pour tous les goûts...)

Elles sont suivies d'un goûter pris dans la bonne humeur, de temps d'échanges.

La cotisation est de 15 euros pour l'année et le goûter 1,50 euros.

Un repas de Noël est servi par un traiteur le premier dimanche de décembre et une sortie au mois de juin est déjà programmée, organisée par M^{me} Monique Hamon co-présidente.

12 bénévoles font fonctionner le club, aidés par une subvention annuelle de la mairie judicieusement utilisée.



Repas de Noël le 5 décembre, salle du Chardon bleu

30

Les Ateliers de la presqu'île

L'association avec un bureau légèrement modifié compte 19 membres (4 nouvelles adhérentes).

Malgré la situation exceptionnelle cette année, les activités ont repris au mois de septembre avec un marché de Noël qui a très bien fonctionné le 28 novembre dernier, suivi du traditionnel repas de Noël.

La galette des Rois sera servie le 6 janvier et une exposition des travaux de l'atelier est prévue à la salles des Chardons Bleus le 15 mai 2022.

Toutes ces « petites mains » sont toujours très volontaires pour participer à la vie de la commune pour exemple l'élaboration des menus du repas des anciens du mois de novembre dernier.

Badminton : Les Volants de la Presqu'île

Le club «Les Volants de la Presqu'île» compte actuellement 33 enfants et ados ainsi que 12 adultes.

Les cours ont lieu à la salle omnisports, pour les enfants, encadrés par Charlotte Péron et Lillo Donnas le vendredi de 18 h 15 à 19 h 30.

Les adolescents ont cours ce même jour, le vendredi, encadrés par Stéphane Guillou, de 9 h 15 à 20 h 45

Quant aux adultes leur entraînement se déroule le mardi de 19 h 30 à 21 h 30.



Des jeunes motivés pour un sport tonique

Renseignements : Stéphane GUILLOU au 06 37 23 14 22 ou stephane-guilou@gmail.fr

Salle de Cardio-fitness

Depuis le mois de novembre dernier, le bureau de l'association Cardio-Fitness a été renouvelé comme suit :

- Anne-Marie L'HOSTIS Présidente
- Gérard MARREC Président adjoint
- Guy LE BASTARD Trésorier
- Didier MERLE Trésorier adjoint
- Anne CROGUENEC Secrétaire
- Marie-Christine REBOUX Secrétaire adjointe
- Pascale CHENEAU membre cooptée
- Marie Chantal LE BARS membre cooptée
- Didier REBOUX membre coopté.

Les coaches, Stéphanie et Alan, animent les cours collectifs des mardis soirs (de 18 h 30 à 20 h)

et jeudis matins (de 10 h 15 à 12 h) : renforcement musculaire, cardio, et stretching.

De nouveaux adhérents nous ont rejoint.

Afin de faciliter de nouvelles inscriptions, nous vous accueillerons sur des plages horaires supplémentaires, à compter du mois de janvier 2022, étendues aux :

lundis : de 18 à 20 h, et samedis de 10 à 12 h,

Les nouveaux venus peuvent aussi venir avant les cours collectifs afin de formaliser leur inscription.

L'adhésion annuelle est de 120 euros.

Elle inclut les cours collectifs et les entraînements personnalisés en salle de musculation et cardio, dont l'accès, et c'est notable, est libre tous les jours, de 7 à 22 h.

Le pass sanitaire est requis.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux (sportifs) pour la nouvelle année.



Appel de bénévoles pour visites de malades



La section de l'association VMEH de Tréguier fait appel à bénévoles pour rompre la solitude dans l'EHPAD par des visites régulières, une écoute, un accompagnement, des jeux, des après-midi musicaux, en collaboration avec le service social animation de l'hôpital, chacun selon son rythme et sa sensibilité.

Prenez contact avec Michelle Le BERRE responsable de la section de TREGUIER

Tél. : 02-96-22-86-34. ou 07 69 62 57 22 mail : michelleleberre@orange.fr.

Elle s'engage à vous accueillir vous informer et à vous accompagner dans vos premières visites.



Aéromodélisme

Une association d'aéromodélisme pourrait être créée sur Pleubian. Un appel est lancé à toutes les personnes intéressées par cette activité. Se faire connaître par mail en mairie (accueil@mairie-pleubian.fr).

31

■ Sillon de Talbert, Maison du Littoral

L'État a alloué, au titre du plan de relance, au Conservatoire du Littoral, pour la réserve naturelle du Sillon de Talbert 400 000 €



La fréquentation 2021 se mesure à 71 000 personnes du 1^{er} janvier à fin novembre 2021. À noter que nous avons une absence de données pour les mois de mars, avril et mai suite à un disfonctionnement de l'éco-compteur, on peut donc imaginer approcher les 100 000 visiteurs en 2021.

Les pics de fréquentation sont en juillet et août où nous comptons près de 40 000 visiteurs, et fait marquant cette année une affluence importante en février 5 300, septembre 10 300, et novembre 3 500 visiteurs plus forte fréquentation depuis l'installation de l'éco compteur (11 ans).

Cette affluence est dopée par la médiatisation régulière du site dans les journaux et magazines nationaux mais également sur les chaînes de télévision.

L'équipe de la maison du Littoral emmené par Julien HOURON, ses 2 services civiques Liza et Vincent durant 6 mois, Loeva et Tiphany stagiaires ont effectué un tra-

vail remarquable durant cette année 2021, accueil du public, suivi de reproduction des oiseaux, protection de la biodiversité, relevés scientifiques pour les universités et le Conservatoire du Littoral.

Ce travail a été reconnu puisque le Conservatoire a obtenu la somme de 400 000 € du plan de relance de l'État pour la réserve naturelle du Sillon, somme qui va en partie être utilisée pour la réfection et l'aménagement de la Maison du littoral au pied du Sillon, et de ses abords.

Une étude scientifique relative aux incidences hydrodynamiques et sédimentaires liées à l'apparition de la brèche a été réalisée, elle devrait être présentée au public en 2021 mais en raison de la situation sanitaire elle n'a pu avoir lieu, nous allons avec le Conservatoire du Littoral, le bureau d'études programmer une présentation courant 2022.

«dernière minute»

Le travail du garde littoral, des services civiques, des stagiaires, sans oublier les bénévoles vient d'être à nouveau reconnu en cette fin d'année par l'Europe.

Un dossier FEADER avait été déposé et ainsi l'Europe vient d'accorder une subvention de près de 70 000 € à laquelle s'ajoute une autre de la Région, de 26 000 €.

Cela va permettre à la commune d'embaucher une personne supplémentaire sur le site pendant trois ans pour le suivi de la biodiversité, d'acheter du matériel optique...et de créer un site internet spécifique à la réserve naturelle du Sillon de Talbert.